

Message N° 2022/20 du Conseil communal au Conseil général du 17 mai 2022

Comptes 2021

1. Introduction – Rappel MCH2 en vigueur dès le 1^{er} janvier 2021

Réforme des finances communales - Conséquences pour l'établissement des comptes 2021

Le 1^{er} janvier 2021, les nouvelles dispositions légales relatives aux finances communales entrent en vigueur. Malgré la possibilité offerte aux communes de reporter d'une année la mise en application de la réforme en raison de la crise sanitaire, le Conseil communal, sur proposition du service des finances, avait décidé de mettre en œuvre ces nouvelles règles comme prévu au 1^{er} janvier 2021.

Les principaux éléments de cette importante réforme sont les suivants :

a) Loi sur les finances communales LFCo

La nouvelle loi, spécifique aux finances communales, reprend, précise et complète les dispositions relatives aux finances communales de l'actuelle loi sur les communes.

b) Ordonnance sur les finances communales - OFCo

L'ordonnance prise par le Conseil d'Etat fixe les modalités d'application de la nouvelle loi sur les finances communales. Elle remplace les dispositions y relatives contenues dans le Règlement d'exécution de la loi sur les communes en vigueur jusqu'alors.

c) Nouveau plan comptable MCH2

Dans le cadre de l'entrée en vigueur de la LFCo en 2021, le « Modèle comptable harmonisé 2 » ou MCH2 remplace le modèle MCH1 appliqué dans le canton de Fribourg depuis 1982.

Le modèle a été développé par le Groupe d'étude pour les finances cantonales. Il a été adopté en janvier 2008 par la Conférence des directrices et des directeurs cantonaux des finances. Il comprend 21 recommandations avec pour buts :

- La définition de nouvelles règles de présentation des états financiers.
- L'harmonisation des comptabilités publiques : Confédération, Cantons, Communes.
- La présentation des comptes de manière plus transparente et plus proche de la réalité économique.

La mise en œuvre du nouveau plan comptable et des nouvelles règles qui y sont rattachées a en particulier des conséquences sur les points suivants :

- Modification importante en matière d'équilibre du budget et des comptes : abandon de la règle qui fixait à 5 % des revenus nets le maximum du déficit du compte de résultats et remplacement par une règle qui met un éventuel déficit du compte de résultats en relation avec les capitaux disponibles pour le financer (voir art. 20 à 22 de la LFCo et art. 19 de l'OFCo).
- Modifications importantes de la terminologie, des libellés des chapitres et des comptes.
- Modifications importantes de la classification fonctionnelle (répartition par chapitre) et de la classification par nature (répartition des charges et des revenus par nature).



- Suppression de la possibilité de procéder à des amortissements supplémentaires et par conséquent généralisation de l'imputation d'un amortissement comptable au compte de résultats pour tous les investissements du patrimoine administratif inscrits à l'actif du bilan.
- Modifications importantes de la présentation des documents financiers.

d) Règlement communal des finances (RFin)

Adopté par l'Assemblée communale lors de sa séance du 23.09.2020.

e) Règlement d'exécution communal des finances (REFin)

Ce règlement est de la compétence du Conseil communal. Il remplace les dispositions administratives relatives aux finances contenues dans le Règlement d'organisation du Conseil communal. Ce document est consultable sur le site internet communal, comme tout autre règlement communal.

Comme vous le constaterez, les modifications sont importantes. La principale difficulté induite par ces changements est la quasi-impossibilité de comparer les résultats par chapitre ou par nature avec les exercices précédents. Dès lors, les comptes 2021 sont comparés avec le budget 2021 qui était le 1^{er} budget selon MCH2.

2. Compte de résultats 2021

2.1. Présentation

Les comptes 2021 ont été établis avec le nouveau plan comptable harmonisé MCH2. Dès lors et comme déjà expliqué, le compte de fonctionnement se transforme en compte de résultats. On peut remarquer aussi que les comparaisons sont difficiles, puisque certains centres de charges ont subi des modifications ou des répartitions différentes. Ceci est constaté entre-autres avec les imputations internes qui n'existent plus (sauf pour les intérêts); par contre, les imputations salariales ainsi que leurs charges sociales sont réparties dans tous les dicastères et composent les postes « Traitement du personnel et Traitement du personnel – autres ». Une image plus réelle de ces différents postes salaires et charges sociales se retrouvent donc dans le compte de résultats de l'année 2021, notamment avec les comparaisons par nature.

L'exercice 2021 présente un excédent de produits de CHF 752'780 contre un bénéfice budgétaire de CHF 14'948. Le rapport Comptes – Budget présente donc une amélioration de CHF 737'832.

Avec des amortissements nets de CHF 347'314 et des prélèvements sur la réserve de réévaluation du PA de 381'662, le cash flow dégagé est ainsi de CHF 735'159. En y ajoutant les prélèvements sur réserves des centres d'autofinancement EP et EU de CHF 17'621, la MNA se situe à CHF 752'780 qui correspond au résultat comptable net.

Au niveau des financements spéciaux, ceux-ci ont été équilibrés pour atteindre le taux de couverture de 100 % pour l'épuration des eaux par une attribution à la réserve de CHF 1'894 et pour l'approvisionnement en eau, un montant de CHF 19'515 a été prélevé à sa réserve.



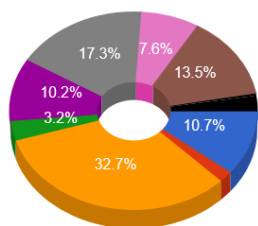
Résultat avant amortissements, équilibre chapitres 7		
et mouvements réserves :		700'811.17
Total des amortissements selon MCH2	-347'314.24	
Prélèvement réserve de réévaluation PA	381'661.99	34'347.75
CASH FLOW :		735'158.92
Equilibre centres d'autofinancement 7 :		
Eau potable, prélèvement à la réserve	19'515.68	
Eaux usées, attribution à la réserve	-1'894.48	17'621.20
		17'621.20
MNA structurelle :		752'780.12
Résultat comptable - Bénéfice net reporté - MNA :		752'780.12

De plus, les charges de transferts (charges liées cantonales et régionales) sont en diminution en comparaison du budget 2021. Elles diminuent de très peu, soit de 2,02 % pour un montant de CHF 110'143. Celles-ci sont calculées pour l'année 2021 selon les chiffres de notre population légale au 31 décembre 2019 (2664 personnes).

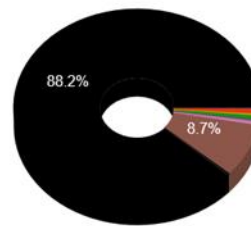
Charges de transferts (charges liées)			
	Canton	Communes	Total
Budget 2021	3'066'900.00	2'392'650.00	5'459'550.00
Comptes 2021	3'053'702.20	2'295'704.50	5'349'406.70
	-13'197.80 - 0.43 %	-96'945.50 - 4.05 %	-110'143.30 - 2.02 %

Graphique représentant la répartition par dicastère

Charges communales 2021



Revenus communaux 2021



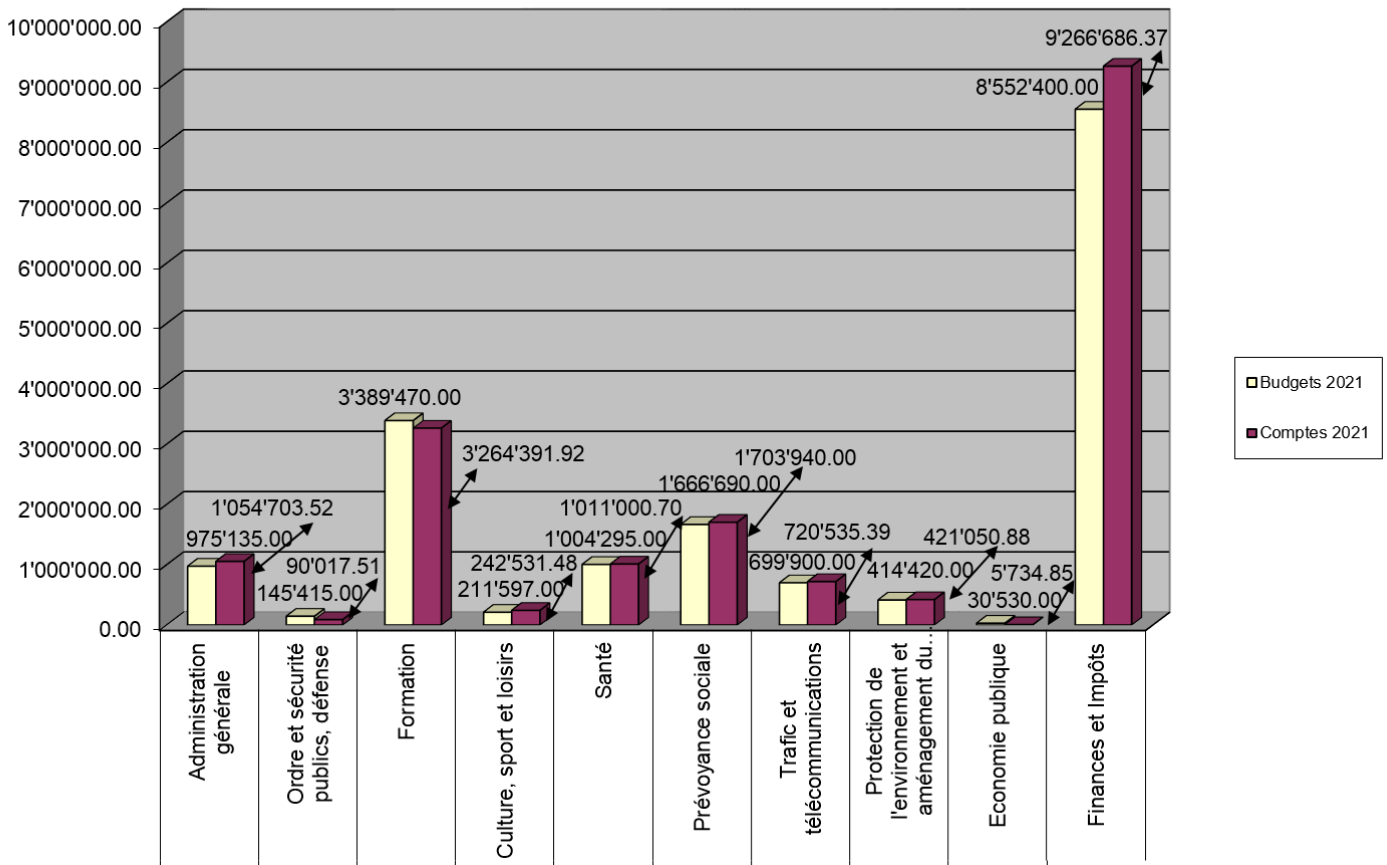
- 2 FORMATION 3'288'776
- 5 PRÉVOYANCE SOCIALE 1'739'291
- 7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET A... 1'355'981
- 0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE 1'077'174
- 4 SANTÉ 1'024'213
- 6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS 759'648
- 3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS 323'142
- 9 FINANCES ET IMPÔTS 255'772
- 1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE 186'001
- 8 ÉCONOMIE PUBLIQUE 35'829

- 9 FINANCES ET IMPÔTS 9'522'459
- 7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET A... 934'930
- 1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE 95'984
- 3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS 80'611
- 6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS 39'113
- 5 PRÉVOYANCE SOCIALE 35'351
- 8 ÉCONOMIE PUBLIQUE 30'094
- 2 FORMATION 24'384
- 0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE 22'470
- 4 SANTÉ 13'213



Graphique représentant la comparaison Comptes 2021 - Budgets 2021

Ecarts Comptes et Budgets 2021



2.2. Récapitulation et commentaires par chapitres

Vous trouvez ci-dessous des récapitulations et quelques commentaires sur les chiffres des chapitres du compte de résultats 2021.

Dépenses nouvelles

La notion de « dépense nouvelle est définie à l'art. 3, lit. f LFCo :

f) dépense nouvelle : la dépense est nouvelle lorsqu'il existe une liberté d'action relativement importante quant à son montant, au moment de son engagement ou à d'autres circonstances essentielles.

et les compétences sont précisées à l'art. 6 du RFin :

Art. 6 Compétences financières du Conseil communal

a) Dépense nouvelle (art. 33 al. 1 let. a OFCo)

- ¹ Sous réserve de couverture suffisante par un crédit budgétaire, le Conseil communal est compétent pour engager une dépense nouvelle ne dépassant pas 50'000.00 francs. L'article 10 est réservé.
- ² Pour les dépenses périodiques, la durée prévisible totale de l'engagement est prise en compte. A défaut de précision temporelle, une durée de dix ans fait foi.



0. Administration générale

	Charges	Revenus	Excédent charges	%
C 2021	1'077'174.00	22'470.00	1'054'704.00	
B 2021	993'585.00	18'450.00	975'135.00	
Ecart C 2021- B 2021	83'589.00	4'020.00	79'569.00	8.16

Commentaires et faits marquants

0110. Législatif				
Secrétariat CG et heures du personnel administratif pour CG			42'973	
Jetons de présences des membres du CG et des commissions du CG, vacations CC			48'756	
Frais de votations et élections, organe de révision			41'561	
0120. Traitement du personnel – autres				
Traitement du CC et vacations CC pour l'exécutif			136'803	
Heures du personnel administratif pour l'exécutif			30'566	
0220.3153.01 Site internet communal et communications				
Mise en œuvre alerte sms, modifications sur site			13'274	
0290.3110.00 Achats de machines, matériel et mobilier Maison Communale				
Nouvelle table CC et chaises			28'887	

1. Ordre et sécurité publics, défense

	Charges	Revenus	Excédent charges	%
C 2021	186'001.00	95'984.00	90'017.00	
B 2021	228'365.00	82'950.00	145'415.00	
Ecart C 2021- B 2021	-42'364.00	13'034.00	-55'398.00	-38.10

Commentaires et faits marquants

1110.3130.00 Surveillance du territoire			20'542	
Prestations agence de surveillance Phoenix				



2. Formation

	Charges	Revenus	Excédent charges	%
C 2021	3'288'776.00	24'384.00	3'264'392.00	
B 2021	3'424'890.00	35'420.00	3'389'470.00	
Ecart C 2021- B 2021	-136'114.00	-11'036.00	-125'078.00	-3.69

Commentaires et faits marquants

2120.3161.01 Frais de location des piscines	36'440
Deux lignes d'eau en plus en février/mars 2021	
2130.3612.10 Participation au CO	1'028'093
- 4,03 % par rapport au budget 2021 et + 5,26 % par rapport au compte 2020	
2140.3611.00 Participation aux dépenses du Conservatoire	115'195
- 1,79 % par rapport au budget 2021 et + 9,17 % par rapport au compte 2020	
2180.3636.00 Subventions-dons AES Le P'tit Bonheur	36'736
Couverture déficit année 2020/2021	
2180.3636.01 Subventions aux placements AES Le P'tit Bonheur	24'545
Nouvelle dépense décidée par le Conseil communal, en vigueur dès 08.2021	

3. Culture, sports et loisirs

	Charges	Revenus	Excédent charges	%
C 2021	323'142.00	80'611.00	242'531.00	
B 2021	331'637.00	120'040.00	211'597.00	
Ecart C 2021- B 2021	-8'495.00	-39'429.00	30'934.00	14.62

Commentaires et faits marquants

3294.3111.00 Achats matériel, machines et mobilier Aigle Noir	19'844
3294.4472. Locations Restaurant et locaux commerciaux Aigle Noir	40'873
- 38,4 % par rapport au budget 2021 – réductions Covid-19	
3421.4472. Locations Salle Noisette & participation FC/TC	8'725
- 47,0 % par rapport au budget 2021 – réductions Covid-19	



4. Santé

	Charges	Revenus	Excédent charges	%
C 2021	1'024'213.00	13'212.00	1'011'001.00	
B 2021	1'015'295.00	11'000.00	1'004'295.00	
Ecart C 2021- B 2021	8'918.00	2'212.00	6'706.00	0.67

5. Prévoyance sociale

	Charges	Revenus	Excédent charges	%
C 2021	1'739'291.00	35'351.00	1'703'940.00	
B 2021	1'704'815.00	38'125.00	1'666'690.00	
Ecart C 2021- B 2021	34'476.00	-2'774.00	37'250.00	2.23

Commentaires et faits marquants

5451.3636.00 Subventions aux crèches et garderie	353'391
+ 0,97 % par rapport au budget 2021 Idem compte 2020	
5451.3636.01 Subventions pour l'accueil familial de jour	43'652
+ 17,98 % par rapport au budget 2021 + 5,29 % par rapport au compte 2020	
5451.3636.03 Subventions-dons Crèche Le P'tit Bonheur	30'775
Couverture déficit annuel	
5790.3612.00 Participation ARCOS Service Social Sarine-Ouest	324'022
+ 8,01 % par rapport au budget 2021 + 33,81 % par rapport au compte 2020 (yc IPSO)	

6. Trafic et télécommunications

	Charges	Revenus	Excédent charges	%
C 2021	759'648.00	39'112.00	720'536.00	
B 2021	746'850.00	46'950.00	699'900.00	
Ecart C 2021- B 2021	12'798.00	-7'838.00	20'636.00	2.95

Commentaires et faits marquants

6150.3141.00 Entretien des routes	66'259
Réfection différents chemins due aux inondations	
6150.3141.02 Entretien sites communaux centre village	15'873
ProNet – nettoyage et déneigement Le Clédard	



7. Protection de l'environnement et aménagement du territoire

	Charges	Revenus	Excédent charges	%
C 2021	1'355'980.00	934'930.00	421'050.00	
B 2021	1'400'070.00	985'650.00	414'420.00	
Ecart C 2021- B 2021	-44'090.00	-50'720.00	6'630.00	1.60

Commentaires et faits marquants

7206.3612.00 Participation à la STEP et taxe micropolluants	136'797
- 23,19 % par rapport au budget 2021 - 25,78 % par rapport au compte 2020	
7301.3101.01 Achat de cartes compacteur	12'074
Achat de 1'078 nouvelles cartes à CHF 11.20 HT	
7301.3111.00 Achats de matériel et marchandises	40'486
Solde achat nouvelles bennes & achat nouvel automate recharge de cartes à la Maison communale	
7301.3162.00 Location système de recharge Ecopress	7'352
Nouveau système de recharge de cartes sur compacteurs	
7301.4240.01 Taxe au poids	105'500
Prix du kg de CHF 0.50/TTC pour 2021	
7301.4250.06 Vente de cartes compacteur	20'019
Vente de 1'078 nouvelles cartes à CHF 18.60 HT	
7900.3132.00 Honoraires d'études	82'674
- 8,14 % par rapport au budget 2021 - 35,03 % par rapport au compte 2020	

8. Economie publique

	Charges	Revenus	Excédent charges	%
C 2021	35'829.00	30'094.00	5'735.00	
B 2021	39'180.00	8'650.00	30'530.00	
Ecart C 2021- B 2021	-3'351.00	21'444.00	-24'795.00	-81.22



9. Finances et impôts

	Charges	Revenus	Excédent produits	%
C 2021	255'772.00	9'522'459.00	9'266'687.00	
B 2021	313'960.00	8'866'360.00	8'552'400.00	
Ecart C 2021- B 2021	-58'188.00	656'099.00	714'287.00	8.35

Commentaires et faits marquants

91. Impôts

	Comptes 2021	Budget 2021	Ecarts	%
Revenu PP	5'881'525.00	6'480'500.00	-598'975.00	-9.24
Fortune PP	1'170'435.00	552'000.00	618'435.00	112.04
Bénéfice PM	44'242.00	50'000.00	-5'758.00	-11.52
Capital PM	20'474.00	3'150.00	17'324.00	549.97
Impôt à la source PP	274'524.00	130'000.00	144'524.00	111.17
Impôts récupérés	0.00	20'000.00	-20'000.00	-100.00
Compensation Réforme fiscale	29'500.00	29'500.00	0.00	0.00
TOTAL IMPÔTS ORDINAIRES	7'420'700.00	7'265'150.00	155'550.00	2.14
Contribution immobilière	522'119.00	460'000.00	62'119.00	13.50
Gains & Mutations immobilières	615'641.00	500'000.00	115'641.00	23.13
Autres impôts	5'775.00	5'800.00	-25.00	-0.43
TOTAL CHAPITRE IMPÔTS	8'564'235.00	8'230'950.00	333'285.00	4.05

9300.	Péréquation financière + 25,08 % par rapport au compte 2020	281'569
9610.	Intérêts des dettes - 10,02 % par rapport au compte 2020	-137'570
9900.4895.00	Prélèvement sur la réserve de réévaluation du PA Dissolution sur 10 ans de la réserve de réévaluation du PA – 10 %	381'662



Amortissements planifiés sur PA

Amortissement CHF	Patrimoine administratif	Prélèvement sur réserve de réévaluation PA
9'085.00	Véhicule service voirie	
69'084.00	Bâtiments scolaires	
3'234.00	Maison communale	
17'934.00	Immeuble Aigle Noir	
31'927.00	Eaux usées, STEP	
31'313.00	Eau potable	
201'323.00	Routes communales et parcs	
363'900.00		
-16'586.00	Subventions routes communales et parcs	
	Dissolution sur 10 ans Réserve réévaluation PA - 10 %	-381'662.00
347'314.00		-381'662.00

3. Compte des investissements 2021

3.1. Présentation

Le compte des investissements 2021 comporte des investissements votés et terminés ainsi que quelque uns encore en cours de réalisation qui ont été reportés sur le budget 2022. Le compte des investissements 2021 fait apparaître un excédent de dépenses nettes de CHF 1'380'647 pour un budget de CHF 10'147'970.

3.2. Récapitulation par chapitres

Vous trouvez ci-dessous la récapitulation du compte des investissements 2021, par objet.

Compte des investissements 2021

Désignation	Comptes 2021		Budget 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2. Formation	208'852.00	0.00	210'000.00	4'230.00
6. Trafic/Télécommunic.	1'388'134.29	492'404.90	4'040'500.00	421'000.00
7. Protection environ. & aménagement territoire	463'997.90	187'932.00	4'460'700.00	175'000.00
8. Economie publique	0.00	0.00	1'637'000.00	0.00
9. Finances et impôts	0.00	0.00	400'000.00	0.00
Totalisation	2'060'984.19	680'336.90	10'748'200.00	600'230.00
Résultat		1'380'647.29		10'147'970.00



2. Formation

Comptes	Objet	Voté en AC/CG	CREDITS	Taxes/Subv. & Part. reçues	2021		Etat	SOLDES
					2021	Dépenses totales		
2170.5060.00	Mise à niveau câblages inform./électr.-Bâtiments communaux - 82	09.12.2020	210'000.00	0.00	208'852.00	208'852.00		1'148.00
2170.5040.00	Etude faisabilité bâtiments périmètre scolaire - 87	14.12.2021	100'000.00	0.00	0.00	0.00		100'000.00
2170.5040.01	Concours bâtiments périmètre scolaire - 89	14.12.2021	250'000.00	0.00	0.00	0.00		250'000.00
2170.5040.02	Installation 2 salles de classe dans pavillon scolaire - 88	14.12.2021	400'000.00	0.00	0.00	0.00		400'000.00

6. Trafic et télécommunications

Comptes	Objet	Voté en AC/CG	CREDITS	Taxes/Subv. & Part. reçues	2021		Etat	SOLDES
					2021	Dépenses totales		
6130.5010.00	Réaménagement RC - Eclairage public RC - séquences 3 & 4 - 85	21.04.2021	183'090.00	0.00	0.00	0.00		183'090.00
6150.5010.11	Réaménagements RC - crédit étude séqu. 4 - 85	21.04.2021	96'930.00	0.00	0.00	0.00		96'930.00
6150.5010.10	Réaménagement RC - particip. aménagement espace routier séqu. 3 - 85	21.04.2021	538'500.00	0.00	28'809.75	28'809.75		509'690.25
6150.6350.02	Participation de tiers - SPC Réaménag. espace routier séqu. 3 - 85	21.04.2021	0.00	-14'404.90	0.00	0.00		-14'404.90
6150.6350.03	Participation de tiers - SPC crédit étude séqu. 4 - 85	21.04.2021	0.00	0.00	0.00	0.00		-
6150.5010.00	Assainiss. EU/EC Ouest village&amén. Mobilité - 48	10.12.2014	680'000.00	0.00	10'480.80	487'295.55		192'704.45
6150.5010.02	Aménagement route de La Charrière - 68	12.12.2018	130'000.00	0.00	55'197.45	124'042.45	T	5'957.55
6150.5010.03	Aménagement Giratoire carré - 81	11.12.2019	200'000.00	0.00	7'582.15	8'266.05		191'733.95
6150.5010.04	Aménagement passage piétons et chemin piétonnier - 84	23.09.2020	147'500.00	0.00	2'010.35	2'010.35		145'489.65
6150.5010.05	Aménagement place "Kiss & Go" Rte d'Onnens	23.09.2020	233'000.00	0.00	0.00	0.00		233'000.00
6150.5010.06	Réfection route des Simon - 86	14.12.2021	50'000.00	0.00	87'861.90	87'861.90		-37'861.90
6150.5010.12	Aménagement places de parc Four banal			0.00	0.00	0.00		-
6150.5010.14	Mobilité douce Les Allys et canapé forestier	14.12.2021	80'000.00	0.00	0.00	0.00		80'000.00
6150.5010.15	Aménagements routiers divers	14.12.2021	80'000.00	0.00	0.00	0.00		80'000.00
6150.5010.01	Place de la Gare - aménagements - 65	08.05.2018	1'920'000.00	0.00	541'993.94	1'608'820.06	T	311'179.94
6150.6350.00	Participation de tiers - Place de la Gare - 65	08.05.2018	0.00	-478'000.00	0.00	0.00	T	-
6150.5000.00	Aménagement Parc Clédard & Promenades Verdandj-Vanils - 79	11.12.2019	700'000.00	0.00	654'197.95	798'713.45	T	-98'713.45

L'investissement « Aménagement Parc du Clédard et ses promenades Verdandj/Vanils » a généré un dépassement de CHF 98'713. Un crédit additionnel est demandé au Conseil général pour ce montant.

L'investissement « Réfection route des Simon » de CHF 87'862 est un crédit additionnel aux investissements relatifs aux changement des conduites EP et EU & Mise en séparatif de La Croix. Cette dépense pour des travaux sur la route des Simon, qui était liée aux projets EP et EU de La Croix, n'avait pas été tenue compte dans le mandat d'attribution. Un nouveau crédit supplémentaire pour ce chantier a encore été demandé lors de la séance du Conseil général du 14.12.2021 pour CHF 50'000.00 pour terminer ces travaux par la pose d'un tapis de finition. Cet investissement total sera terminé dans les comptes 2022 et une demande de crédit additionnel de CHF 87'862 est présentée au Conseil général du 17.05.2022.



7. Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Comptes	Objet	Voté en AC/CG	CREDITS	Taxes/Subv. & Part. reçues	2021		Etat	SOLDES
						Dépenses totales		
7101.5031.01	Assainiss. EU/EC Charrière et déplacement conduite EP - 58	23.05.2017	675'000.00	0.00	0.00	599'782.47		75'217.53
7101.5031.02	Traversée village RC : Entrée Cottens/Giratoire Daille - 69 Séqu. 2	12.12.2018	300'000.00	0.00	0.00	20'857.43		279'142.57
7101.5031.03	Traversée village RC : La Charrière/Giratoire Daille - 71 Séqu. 3	12.12.2018	600'000.00	0.00	6'804.65	76'086.08		523'913.92
7101.5031.04	Remplac. conduite EP - RC/La Croix par Rte Simon - 74	15.05.2019	180'000.00	0.00	174'115.20	176'415.20	T	3'584.80
7101.6370.00	Approvisionnement en eau - Taxes encaissées	néant	0.00	-82'830.50	0.00	0.00		-
7101.5031.00	Assainiss. EU/EC Ouest village&amén. Mobilité - 48	10.12.2014	210'000.00	0.00	0.00	125'253.31		84'746.69
7201.5032.00	Assainiss. EU/EC Ouest village&amén. Mobilité - 48	10.12.2014	1'710'000.00	0.00	0.00	775'350.13		934'649.87
7201.5032.01	Assainiss. EU/EC Charrière et déplacement conduite EP - 58	23.05.2017	675'000.00	0.00	3'955.70	415'503.73		259'496.27
7201.5032.02	Assainiss. EU/EC Charrière et déplacement conduite EP - collecteurs privés Haut Clédard - 58	23.05.2017	0.00	0.00	0.00	21'627.00		-21'627.00
7201.5032.03	Traversée village RC : Entrée Cottens/Giratoire Daille - 70 Séqu. 2	12.12.2018	350'000.00	0.00	0.00	20'857.43		329'142.57
7201.5032.04	Traversée village RC : La Charrière/Giratoire Daille - 72 Séqu. 3	12.12.2018	900'000.00	0.00	14'601.05	111'094.82		788'905.18
7201.5032.06	Remplacement conduite EU + mise séparatif - La Croix/RC - 75	15.05.2019	184'000.00	0.00	168'315.50	197'123.89	T	-13'123.89
7201.5032.08	Mise en séparatif Les Allys/Imp. du Chêne	23.09.2020	80'000.00	0.00	0.00	0.00		80'000.00
7201.6370.00	Assainissement EU/EC - Secteur Nierlet - 83	09.12.2020	450'000.00	0.00	40'485.70	40'485.70		409'514.30
7206.5032.00	Protection des eaux - Taxes encaissées	néant	0.00	-105'101.50	0.00	0.00		-
7410.5020.00	Participation renouvellement collecteurs intercommunaux		0.00	0.00	55'720.10	55'720.10	T	-55'720.10
7900.5290.00	Secteur Les Simon - protection contre les crues	14.12.2021	120'000.00	0.00	0.00	0.00		120'000.00
7900.5290.03	Le Sécheron - PAD Plan Aménagement Détail	23.09.2020	250'000.00	0.00	0.00	0.00		250'000.00
	Adaptation du PAL	14.12.2021	150'000.00	0.00	0.00	0.00		150'000.00

L'investissement « Remplacement conduite EU + mise en séparatif – La Croix/RC » a généré un dépassement de CHF 13'124, alors que l'investissement y relatif « Remplacement conduite EP – RC/La Croix par la Rte des Simon » a été inférieur de CHF 3'585 au crédit voté. Ces travaux ont coûté au total CHF 373'539 pour un crédit voté de CHF 364'000, d'où un dépassement de CHF 9'539. Ce montant ne dépassant pas 10 % du crédit d'engagement, le Conseil communal a utilisé sa compétence pour décider d'un crédit additionnel pour ces travaux.

L'investissement « Participation au renouvellement des collecteurs intercommunaux » d'un total de CHF 55'720 avait été mis au budget 2021 pour un montant de CHF 135'950. Toutefois, la dépense devenue urgente, celle-ci n'a pas été présentée au législatif. Le montant final à charge de notre Commune ayant été revu drastiquement à la baisse, le Conseil communal a approuvé cette dépense d'investissement dans les limites de sa compétence au vu du règlement communal des finances en vigueur dès le 01.01.2021. Toutefois, s'agissant d'une nouvelle dépense dépassant finalement le seuil de CHF 50'000, mise au budget mais non approuvée, celle-ci fera l'objet d'une demande de crédit au Conseil général.

4. Bilan au 31 décembre 2021

4.1. Présentation

Le total du bilan se monte à CHF 36'320'073 au 31 décembre 2021 contre CHF 20'820'269 à fin 2020. Le total de ce même bilan de fin 2020 s'élève au 01.01.2021 à CHF 37'276'999. Cette augmentation provient essentiellement de la réévaluation du patrimoine financier et administratif enregistrée au 01.01.2021 suite à l'entrée en vigueur de MCH2. Une grande différence au niveau de la présentation des créances et des actifs de régularisation : en effet, avec la nouvelle pratique comptable, les débiteurs figurent au bouclément à leur valeur effective. Les provisions pour impôts ne sont plus enregistrées dans les compte débiteurs concernés, mais sous la rubrique des actifs de régularisation.



	Bilan au 01.01.2021 MCH1	Bilan au 01.01.2021 MCH2	Bilan au 31.12.2021
1 ACTIF	20'820'269.34	37'276'999.33	36'320'073.43
100 Disponibilités	3'354'684.36	3'354'684.36	3'973'953.24
101 Créances	4'087'723.13	4'087'723.13	-2'980'697.15
104 Actifs de régularisation	326'050.50	326'050.50	7'754'632.95
107 Placements financiers à long terme	1'881'000.00	1'762'000.00	1'730'000.00
108 Immobilisations corporelles PF	2'389'282.00	15'153'350.00	12'215'660.00
140 Immobilisations corporelles PA	8'766'569.05	13'241'671.04	14'955'340.99
145 Participations, capital social PA	14'960.30	14'960.30	14'960.30
146 Subventions d'investissements	0.00	-663'440.00	-1'343'776.90
2 PASSIF	-20'820'269.34	-37'276'999.33	-36'320'073.43
200 Engagements courants	-695'955.03	-695'955.03	-503'239.06
204 Passifs de régularisation	-866'462.72	-866'462.72	-933'243.96
205 Provisions à court terme	0.00	0.00	-63'800.00
206 Engagements financiers à long terme	-14'370'000.00	-14'370'000.00	-16'090'000.00
208 Provisions à long terme	-330'800.00	-330'800.00	-332'201.90
209 Engagements financements spéciaux	-337'462.00	-337'462.00	-337'462.00
290 Financements spéciaux	-391'816.20	-391'816.20	-374'195.00
293 Préfinancements	-1'049'085.60	-1'000'000.00	0.00
295 Réserve liée au retraitement PA	0.00	-3'811'661.99	-3'430'000.00
296 Réserve liée au retraitement PF	0.00	-12'694'153.60	0.00
299 Résultat	-2'778'687.79	-2'778'687.79	-14'255'931.51

4.2. Récapitulation et commentaires

Avec MCH2, il n'y a plus d'amortissements sur le patrimoine financier. Selon la directive 12/2022 du SCom « Réserve de réévaluation », la réserve de retraitement du patrimoine financier doit être dissoute au 31 décembre de la première année MCH2. La dissolution est effectuée en transférant directement le montant de la réserve au capital propre sur le compte 29990 Résultats cumulés des années précédentes. Dès lors, le montant total de cette réévaluation du PF de CHF 10'724'463 a été comptabilisé à cet effet.

Toujours selon la même directive, les comptes de réserve de retraitement du patrimoine administratif doivent être amortis durant les 10 premières années MCH2. Pour ce faire plusieurs variantes sont possibles. Le Conseil communal, en accord avec la fiduciaire BfB, a finalement opté pour la variante de dissolution strictement linéaire de ladite réserve. Dès lors, la réserve de réévaluation du PA s'élevant au 1^{er} janvier 2021 à CHF 3'811'662, un amortissement annuel de 10 % interviendra par le crédit du compte 4895. Pour l'année 2021, un montant de CHF 381'662 a été comptabilisé.

Concernant les réévaluations du patrimoine financier et administratif enregistrées lors du passage à MCH2 au 01.01.2021, en voici le détail :



Bilan d'ouverture au 01.01.2021		MCH1		MCH2 Réévalué	
Compte	Désignation	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1	ACTIF				
107	Placements financiers à long terme	1'881'000.00		1'730'000.00	
1070	Actions et parts sociales	781'000.00		630'000.00	
10700	Actions	400'000.00		188'000.00	
10700.01	Capital-actions Neyergie SA	400'000.00		188'000.00	
10702	Parts sociales	381'000.00		442'000.00	
10702.00	Parts sociales La Neyruzienne	381'000.00		442'000.00	
1071	Placements à intérêts	1'100'000.00		1'100'000.00	
10710	Prêts à long terme PF	1'100'000.00		1'100'000.00	
10710.00	Prêt Neyergie SA (postposé)	350'000.00		350'000.00	
	Prêt Neyergie SA - PV s/bâtiments				
10710.01	communaux	150'000.00		150'000.00	
	Prêt-relais Neyergie SA - install. PV +				
10710.02	microréseau	600'000.00		600'000.00	
108	Immobilisations corporelles PF	2'389'282.00		12'215'660.00	
1080	Terrains PF	2'389'282.00		12'215'660.00	
10800	Terrains PF	2'389'282.00		12'215'660.00	
10800.00	Terrains en zone à bâtir	450'000.00		4'050'000.00	
10800.01	Terrains en zone artisanale Le Sécheron	1'584'000.00		4'100'000.00	
10800.02	Terrains Les Cheminots	1.00		367'200.00	
10800.03	Terrain Le Clédard	169'500.00		1'500'000.00	
10800.04	Terrains Rte d'Onnens Nord	85'044.00		2'014'200.00	
10800.06	Participation accès rampe parking Clédard	100'737.00		184'260.00	
14	Patrimoine administratif	8'781'529.35		12'593'191.34	
140	Immobilisations corporelles PA	8'766'569.05		13'241'671.04	
1400	Terrains PA	437'801.00		553'011.00	
14000	Terrains PA	437'801.00		553'011.00	
14000.00	Terrains d'utilité publique	1.00		115'211.00	
14000.01	Terrain Le Clédard	437'800.00		437'800.00	
1401	Routes et voies de communication PA	4'654'942.07		7'119'755.12	
14010	Routes et voies de communication PA	4'654'942.07		7'119'755.12	
14010.00	Routes communales, génie civil	1'339'969.45		3'960'511.15	
14010.01	Allée Jean-Tinguely	2'224'893.35		2'524'293.35	
14010.02	Eclairage public	1.00		0.00	
14010.03	Aménagement Place de la Gare	844'826.12		1'066'826.12	
	Aménagement Parc Clédard et Promenades				
14010.04	Verdandi-Vanils	144'515.50		144'515.50	
14010.10	Participation accès rampe parking Clédard	100'736.65		356'776.83	
	Amortissements cumulés Routes et voies de				
14010.99	communications PA	0.00		-933'167.83	



1403	Autres ouvrages de génie civil PA	3'237'556.31	4'642'396.62
14031	Approvisionnement en eau	1'286'370.38	2'148'822.62
14031.00	Eau potable	1'286'369.38	1'911'353.98
14031.01	Station de pompage	1.00	371'037.40
	Amortissements cumulés		
14031.99	Approvisionnement en eau	0.00	-133'568.76
14032	Traitement des eaux usées	1'951'185.93	2'493'574.00
14032.00	Eaux usées, STEP	1'951'185.93	2'554'173.68
14032.99	Amortissements cumulés Eaux usées	0.00	-60'599.68
1404	Bâtiments PA	345'422.67	835'662.30
14040	Bâtiments PA	345'422.67	835'662.30
14040.00	Immeuble Aigle Noir	1.00	597'802.20
14040.01	Maison communale	1.00	107'817.75
	Pavillon scolaire - installation 2 salles de		
14040.02	classe	345'420.67	345'420.67
14040.99	Amortissements cumulés Bâtiments PA	0.00	-215'378.32
1406	Biens meubles PA	90'847.00	90'846.00
14060	Biens meubles PA	90'847.00	90'846.00
14060.00	Véhicules du service de la voirie	90'847.00	90'846.00
14060.99	Amortissements cumulés Biens meubles PA	0.00	0.00
145	Participations, capital social PA	14'960.30	14'960.30
	Participations aux communes et aux		
1452	associations intercommuna	14'960.30	14'960.30
14520	Associations intercommunales	14'960.30	14'960.30
	Ass. des Communes SO pour service social		
14520.00	régional	14'960.30	14'960.30
146	Subventions d'investissements	0.00	-663'440.00
	Subventions d'investissements aux		
1465	entreprises privées	0.00	-663'440.00
	Subvention d'investissement routes et		
14650	génie civil	0.00	-663'440.00
	Subvention d'investissement routes et génie		
14650.00	civil	0.00	-663'440.00
2	PASSIF		
293	Préfinancements	1'049'085.60	0.00
2930	Préfinancements	1'049'085.60	0.00
29300.00	Réserve investissements imm. Le Clédard	1'000'000.00	0.00
29300.01	Réserves pour camps scolaires	49'085.60	0.00
295	Réserve liée au retraitement PA (introduction MCH2)	0.00	3'811'661.99
2950	Réserve liée au retraitement PA	0.00	3'811'661.99
29500	Réserve liée au retraitement PA	0.00	2'406'822.68
29500.01	Réévaluation terrains et immeubles PA	0.00	605'448.63
29500.02	Réévaluation routes et génie civil	0.00	1'801'374.05
29501	Station de pompage	0.00	862'452.24
29501.00	Réévaluation approvisionnement en EP	0.00	862'452.24
29502	Traitement des eaux usées	0.00	542'388.07
29502.00	Réévaluation traitement des eaux usées	0.00	542'388.07
29503	Elimination des déchets	0.00	0.00
29503.00	Réévaluation traitement des déchets	0.00	0.00
29504	Entreprise électrique	0.00	-1.00
29504.00	Réévaluation éclairage public	0.00	-1.00



296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	10'724'463.60
2960	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	10'724'463.60
29600	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	10'724'463.60
29600.00	Réévaluation participations et prêts PF	0.00	67'477.00-
29600.01	Réévaluation terrains PF	0.00	9'742'855.00
29600.02	Réévaluation des provisions/réserves	0.00	1'049'085.60

5. Conclusion

L'examen des comptes 2021 révèle :

- que le résultat des comptes 2021 fait apparaître un excédent de recettes de CHF 752'780,
- que le compte des investissements présente un excédent de dépenses de CHF 1'380'647,
- que le cash flow de l'exercice atteint CHF 735'159,
- que les engagements en cours (crédits votés) totalisent CHF 8'861'026,
- que le bilan présente un capital propre de CHF 18'060'126,
- qu'une écriture comptable due à la réévaluation du patrimoine administratif (PA) au 01.01.2021 a été passée pour CHF 381'662 en regard à la dissolution sur 10 ans de ladite réserve de réévaluation (10 %); ceci a pour effet d'améliorer artificiellement le résultat final,
- dû à MCH2 et son nouveau système de comptabilisation, dans les recettes fiscales, l'impôt à la source est ainsi comptabilisé sur deux années, d'où une amélioration unique dans les comptes 2021 de CHF 139'524,
- que la situation financière globale de notre Commune au 31.12.2021 peut être qualifiée de saine.

Lors de sa séance du 4 avril 2022, le Conseil communal de Neyruz a approuvé les comptes 2021 tels que présentés.

Concernant le compte des investissements, par l'approbation de l'excédent de dépenses, le Conseil communal a ainsi également approuvé les dépassements de crédit pour les objets terminés.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite votre acceptation des comptes 2021 présentés.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du lundi 11 avril 2022.

Le Conseil communal de Neyruz FR